

Constituer un dossier de partenariat

Un dossier de partenariat doit être suffisamment claire et compréhensible pour donner envie aux potentiels partenaires de vous soutenir. Voici un tableau recensant les informations clés.

QUI	Les SGDF	Présentation de l'association Présentation de votre place dans l'association (territoire, groupe)
	Qui êtes vous ?	Coordonnées du contact (quel est votre fonction ? Précisez que vous êtes bénévole) Acteurs du projet, rôle dans le projet (que faites-vous ?)
	Votre légitimité par rapport au projet	Expérience, savoir faire
	La notoriété	De la structure Des acteurs du projet Vos partenaires
QUOI	Raison du projet	Historique Contexte
	Le contenu de votre projet	Sa nature Le but poursuivi Ses objectifs Public ciblé : nombre/âge/ provenance géographique Son originalité et ses spécificités Sa pérennité
Pour qui ?	Le public concerné	Bien le connaître : âge, d'où viennent-ils ? Qui sont-ils ? Quels sont leurs besoins ? Les évaluer quantitativement et qualitativement
OU	Le lieu	Itinérance, local
	Le rayonnement	Local, régional, national, international
QUAND	Votre calendrier prévisionnel	Chronologie des différentes étapes
COMMENT	Les acteurs soutenant le projet	Les partenaires financiers Les partenaires associatifs Autres Comment vous aident-ils ?
	Vos moyens de communication	Moyens mis en œuvres
	Les contreparties	Invitation sur un week-end, rapport du projet, présentation PPT, exposition, logo sur le blog du groupe...
	Budget	Recettes dépenses, prévisionnel, 2 colonnes équilibrées Dépenses : répartition par poste dépenses d'investissement et de fonctionnement, frais fixes Recettes : propres, subventions obtenues et subventions en cours, mécénat attendu

Les bonnes pratiques :

- Se différencier : en quoi votre projet est original ? Utile pour la société ?
- Attention au jargon SGDF ! Etre clair avec des phrases courtes.
- Un dossier de partenariat ne doit pas faire plus de 8 pages.